

## ORDRE DU JOUR

POUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
QUI AURA LIEU LE MARDI 8 JUILLET 2003  
{CALENDRIER ESTIVAL}  
À 19 h, DANS LA SALLE DU CONSEIL

(VEUILLEZ FERMER LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES ET LES TÉLÉAVERTISSEURS)

**18 h            COMITÉ PLÉNIER - RÉUNION «À HUIS CLOS»  
                  SALLE DU COMITÉ C-11, PLACE TOM DAVIES  
                  *Objet de la réunion : Questions de litiges***

**19 h            RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
                  SALLE DU CONSEIL, PLACE TOM DAVIES**

1.     Moment de silence
2.     Appel nominal
3.     Déclarations d'intérêt pécuniaire

### **AUDIENCES PUBLIQUES**

{AUCUNE}

### **DÉLÉGATIONS**

{AUCUNE}

### **QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS**

À cette étape de la réunion, l'Adjoint au maire, Petryna se lèvera pour rapporter toute question traitée pendant la séance à huis clos. Le Conseil examinera ensuite les résolutions ou les règlements.

### **QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PLANIFICATION 8 JUILLET 2003**

À cette étape de la réunion, le Conseiller Bradley, Président, Comité de planification, rapportera toute question à soumettre à l'approbation du Conseil.

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS

### (RÉSOLUTION PRÉPARÉE pour les articles C-1 à C-16 de l'ordre du jour des résolutions)

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions, et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires de l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions, on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.)

### PROCÈS-VERBAL

- |     |  |           |
|-----|--|-----------|
| C-1 | Rapport n° 54, Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal, daté du 26 juin 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)</b>                                      | M.1 - 16  |
| C-2 | Rapport sur le procès-verbal de la réunion de l'Office de protection de la nature du district du nickel daté du 18 juin 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)</b> | M.17 - 19 |
| C-3 | Procès-verbal de la réunion du Conseil de la bibliothèque publique du Grand Sudbury daté du 24 avril 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)</b>                  | M.20 - 21 |
| C-4 | Rapport sur le procès-verbal de la réunion de la Société de logement du Grand Sudbury daté du 2 juin 2003.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)</b>                    | M.22 - 30 |
| C-5 | Rapport sur le procès-verbal de la réunion du Comité de dépouillement des soumissions, daté du 2 juillet 2003<br><b>RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)</b>                | M.31 - 32 |

### SOUMISSIONS

- |     |   |       |
|-----|---|-------|
| C-6 | Rapport du directeur général des Services publics daté du 3 juillet 2003 au sujet de l'attribution d'une soumission: Contrat 2003-42, site d'enfouissement de Walden.<br><b>(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)</b> | 1 - 2 |
|-----|---|-------|

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### SOUMISSIONS (suite)

- C-7 Rapport de la directrice générale des Services aux citoyens et des loisirs daté du 2 juillet 2003 au sujet de l'attribution d'une soumission : Autobus du Transit du Grand Sudbury. **3 - 5**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-8 Rapport de la directrice générale intérimaire de la Santé et des services sociaux daté du 2 juillet 2003 au sujet de services sous contrat : Attribution de soumissions (suite à une DP). **6 - 8**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

### RAPPORTS DE GESTION COURANTS

- C-9 Rapport du directeur général des Travaux publics daté du 2 juillet 2003 et accompagné de pièces jointes au sujet de l'acceptation de la municipalité de McDougall concernant l'élimination des produits de lixiviation. **9 - 10**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-10 Rapport du directeur général des Travaux publics daté du 2 juillet 2003 et accompagné de pièces jointes au sujet d'une demande de remblai de matériaux excédentaires, Habitat for Humanity, rue Notre-Dame, Azilda. **11 - 14**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-11 Rapport du directeur général des Travaux publics daté du 2 juillet 2003 au sujet de l'acceptation de résidus urbains des Premières nations de Whitefish Lake. **15 - 17**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-12 Rapport de la directrice générale des Services aux citoyens et des loisirs daté du 26 juin 2003 au sujet du centre communautaire résidentiel de Coniston. **18 - 22**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- C-13 Rapport de la directrice générale intérimaire de la Santé et des services sociaux daté du 2 juillet 2003 au sujet d'une prolongation de contrat - C.J. Stewart Consulting Services. **23 - 24**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

### SONDAGE TÉLÉPHONIQUE

{AUCUN}

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### **RÈGLEMENTS**

2003-104 3<sup>RD</sup> UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR PRÉVOIR LES TRAVAUX DE DRAINAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE HANMER DANS LA VILLE DU GRAND SUDBURY

2003-156A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR CONFIRMER LES PROCÉDURES DU CONSEIL À L'OCCASION DE SON ASSEMBLÉE DU 8 JUILLET 2003

2003-157A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-38A AFIN DE DÉLÉGUER DES POUVOIRS SPÉCIFIQUES AUX FONCTIONNAIRES DE LA VILLE AFIN QU'ILS PUISSENT S'OCCUPER DE CERTAINES QUESTIONS AU NOM DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY

(Ce règlement autorise la mise en oeuvre de deux questions courantes. Il autorise la gestionnaire de la Planification et des politiques financières/Trésorière adjointe à signer des quittances de règlement d'assurance au nom de la Ville, lorsque l'assureur a négocié un arrangement. Il autorise également l'administrateur en chef et le directeur général des Services de développement économique et de planification à exécuter des accords de confidentialité. De telles mesures sont parfois nécessaires lorsqu'une nouvelle entreprise envisage la possibilité de s'établir à Sudbury, mais qu'elle souhaite assurer que ses démarches demeurent confidentielles.)

2003-158F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD DE PROLONGATION RELATIF À L'IMPÔT AVEC L'ENTREPRISE PORTANT LE NUMÉRO 920199 ONTARIO LTD. POUR LE RÔLE N° 210.013.028.00.0000

Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 4 juillet 2003

**25 - 26**

2003-159F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD DE PROLONGATION RELATIF À L'IMPÔT AVEC L'ENTREPRISE NUMÉRO 920145 ONTARIO LTD. POUR LE RÔLE N°170.003.028.00.0000

Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 4 juillet 2003

**27 - 28**

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### RÈGLEMENTS (suite)

- |           |   |  |         |
|-----------|---|--|---------|
| 2003-160F | 3 | UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY<br>POUR AUTORISER UN ACCORD DE PROLONGATION<br>RELATIF À L'IMPÔT AVEC RAYMOND ZIMINSKI POUR<br>LE RÔLE N° 040.032.004.00.0000                        |         |
|           |   | Rapport du directeur général des Services corporatifs daté<br>du 4 juillet 2003  | 29 - 30 |
| 2003-161F | 3 | UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY<br>POUR AUTORISER UN ACCORD DE PROLONGATION<br>RELATIF À L'IMPÔT AVEC MARILYN SPARHAM POUR LE<br>RÔLE N° 190.002.146.00.0000                         |         |
|           |   | Rapport du directeur général des Services corporatifs daté<br>du 4 juillet 2003  | 31 - 32 |
| 2003-162F | 3 | UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY<br>POUR AUTORISER UN ACCORD DE PROLONGATION<br>RELATIF À L'IMPÔT AVEC HELEN LADEROUTE ET<br>MICHAEL LADEROUTE POUR LE RÔLE N°<br>110.002.306.00.0000 |         |
|           |   | Rapport du directeur général des Services corporatifs daté<br>du 4 juillet 2003  | 33 - 34 |
| 2003-163F | 3 | UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY<br>POUR AUTORISER UN ACCORD DE PROLONGATION<br>RELATIF À L'IMPÔT AVEC LONG LAKE ROAD<br>DEVELOPMENTS POUR LE RÔLE N°<br>090.014.074.00.0000          |         |
|           |   | Rapport du directeur général des Services corporatifs daté<br>du 4 juillet 2003  | 35 - 36 |
| 2003-164F | 3 | UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY<br>POUR AUTORISER UN ACCORD DE PROLONGATION<br>RELATIF À L'IMPÔT AVEC DAVID MULDOON POUR LE<br>RÔLE N° 160.017.021.00.0000                           |         |
|           |   | Rapport du directeur général des Services corporatifs daté<br>du 4 juillet 2003  | 37 - 38 |

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### **RÈGLEMENTS** (suite)

- |           |   |  |  |         |
|-----------|---|--|--|---------|
| 2003-165F | 3 | UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY<br>POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 2001-245 AFIN DE<br>CONCLURE UN ACCORD SUR LES INSTALLATIONS<br>MUNICIPALES AVEC LE CENTRE COMMUNAUTAIRE<br>RÉSIDENTIEL DE CONISTON | Rapport de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux daté du 4 juillet 2003   | 18 - 22 |
| 2003-166A | 3 | UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY<br>POUR AUTORISER UN ACCORD DE PROLONGATION<br>AVEC LA C.J. STEWART CONSULTING SERVICES  |  |         |
| 2003-167T | 3 | UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY<br>POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-1 POUR<br>RÉGLEMENTER LA CIRCULATION ET LE<br>STATIONNEMENT DANS LES RUES DE LA VILLE DU<br>GRAND SUDBURY                     | Rapport de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux daté du 30 juin 2003   | 23 - 24 |
| 2003-168A | 3 | UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY<br>POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2002-165A POUR<br>NOMMER DES FONCTIONNAIRES DE LA VILLE DU<br>GRAND SUDBURY  | Rapport du directeur général des Travaux publics daté du 2 juillet 2003  | 39 - 40 |
|           |   | (Ce règlement désigne la voie centrale sur la rue Bancroft,<br>entre le Kingsway et les appartements Waterview, comme<br>voie de virage à gauche, dans les deux sens.)                                     |  |         |
| 2003-169A | 3 | UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY<br>POUR NOMMER DES AGENTS D'EXÉCUTION DE<br>RÈGLEMENTS POUR L'AÉROPORT DE SUDBURY  | (Ce règlement prévoit que le directeur des Services juridiques / Avocat municipal agisse en l'absence du négociateur / estimateur de biens, pour pouvoir passer des documents au nom de la Ville.) |         |
|           |   | (Ce règlement actualise la liste des agents d'exécution de règlement à l'aéroport de Sudbury.)   |  |         |

2003-170A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD DE COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ TOROMONT ENERGY LTD. POUR LA SUDBURY DISTRICT ENERGY CORPORATION

(Ce règlement et le règlement suivant permettent à la Ville de vendre ses parts de la Sudbury District Energy Corporation à la société Toromont Energy Ltd., tout en continuant d'appuyer des projets énergétiques du district jusqu'en 2019.)

2003-171A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD AVEC LA SOCIÉTÉ TOROMONT ENERGY LTD. POUR LA VENTE DE PARTS DE LA SUDBURY DISTRICT ENERGY CORPORATION

2003-172G 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2002-331G, PORTANT SUR LA COLLECTE, L'ENLÈVEMENT ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DANS LA VILLE DU GRAND SUDBURY

(Ce règlement modifie le règlement portant sur la gestion des déchets afin de prévoir les amendes maximales permises conformément à la Loi sur les municipalités de 2001, tel que rapporté antérieurement au Conseil).

2003-173R 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR DÉCLARER CERTAINES PARCELLES COMME FAISANT PARTIE DU RÉSEAU ROUTIER DE LA VILLE

(Ce règlement est présenté au Conseil de temps en temps. Il permet que tous les tronçons de routes que la Ville a achetés ou acquis autrement aux fins du réseau routier soient formellement désignés comme des routes. Il englobe notamment un certain nombre d'élargissements, de transferts (subdivisions), de triangles de visibilité)

2003-174Z 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 83-303, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE POUR L'ANCIENNE VILLE DE WALDEN

Réunion du Comité de planification du 8 juillet 2003

(Ce règlement redéfinit le zonage de la propriété en question pour lui attribuer la désignation « M3 », afin de permettre que la propriété soit utilisée aux fins de l'industrie lourde. 1281765 Ontario Inc. et Rena Investments Sudbury Inc. - 270 et 280 chemin Fielding, Lively.)

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### RÈGLEMENTS (suite)

- 2003-175 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY  
POUR ADOPTER LA DÉCLARATION DES ACTIONNAIRES  
POUR LA GREATER SUDBURY UTILITIES INC. ET LES  
FILIALES

(Ce règlement modifie la taille et la composition du Conseil  
tel que recommandé par le Conseil lors de sa réunion du 26  
juin 2003.)

### CORRESPONDANCE À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT

- C-14 Rapport de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux daté du 26 juin 2003 au sujet du recrutement et de la rétention de médecins - Rapport du 2<sup>e</sup> trimestre. **41 - 44**  
**(À TITRE D'INFORMATION)**
- C-15 Rapport de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux daté du 26 juin 2003 au sujet du Rapport concernant l'étude sur le phénomène des sans-abri: Volet 6. **45 - 48**  
**(À TITRE D'INFORMATION) (RAPPORT SOUS PLI SÉPARÉ)**
- C-16 Rapport de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux daté du 26 juin 2003 au sujet du Profil des aînés de la Ville du Grand Sudbury 2002 - 2003 **49 - 50**  
**(À TITRE D'INFORMATION) (RAPPORT SOUS PLI SÉPARÉ)**

## PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER

### QUESTIONS RENVOYÉES ET QUESTIONS REPORTÉES

{AUCUNE}

### RAPPORTS DES GESTIONNAIRES

- R-1 Rapport du directeur général des Services publics daté du 2 juillet 2003 au sujet d'une stratégie de conformité. Approvisionnement d'eau de Capreol - Stratégie de conformité. **51 - 54**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

## **PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)**

### **RAPPORTS DES GESTIONNAIRES (suite)**

- R-2 Rapport du directeur général de la Santé et des Services sociaux daté du 26 juin 2003 au sujet d'un système d'appel d'infirmières pour le Manoir des pionniers. **55 - 56**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- R-3 Rapport du directeur général de la Santé et des Services sociaux daté du 12 juin 2003 au sujet du sommaire des procédures - Détermination du revenu disponible des familles à faible revenu faisant une demande de subvention pour les services de garde à l'enfance. **57 - 60**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- R-4 Rapport du directeur général des Services publics daté du 2 juillet 2003 au sujet de l'investissement de sommes supplémentaires pour les routes. **61 - 62**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**
- R-5 Rapport du directeur général des Services corporatifs et du directeur général des Services juridiques / Avocat municipal daté du 4 juillet 2003 au sujet de Union Gas Limited **63 - 64**  
**(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

### **MOTIONS**

{AUCUNE}

### **ADDENDA**

### **PÉTITIONS CIVIQUES**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **AVIS DE MOTIONS**

### **SÉANCE À HUIS CLOS (Articles incomplets)**

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 H (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)**

***UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS  
22 H.}***

**2003-07-04**

**ANGIE HACHÉ  
GREFFIÈRE MUNICIPALE**

**FRANCA BORTOLUSSI  
SECRÉTAIRE DU CONSEIL**